

PROTOCOLE REPRISE ÉCOLE ELEMENTAIRE COTE DES GRANGES DESCARTES

PRÉAMBULE :

- Le mardi 1 septembre 2020 aura lieu la rentrée des classes. Tous les élèves reprendront le chemin de l'école, dans le respect des recommandations émises par les autorités sanitaires.
- Avant tout, un temps important sera consacré aux contraintes liées au respect et à l'application des gestes barrières pour la sécurité de tous. A vos côtés, nous expliquerons à nouveau les mesures prévues et à appliquer dans l'enceinte de l'école.
- Il sera impératif de respecter les horaires et les gestes barrières pour éviter tout attroupement.
- Nous vous demandons de mettre des vêtements que les enfants peuvent gérer seuls (pas de boutons difficiles à attacher par exemple).
- Si malgré nos explications répétées un enfant ne respectait pas les gestes barrières, l'inspecteur de la circonscription se réserve la possibilité qu'il ne soit plus accueilli à l'école.
- Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, **un plan de continuité pédagogique** a été mis en place pour assurer l'enseignement à distance. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/Rentrée-2020-plan-de-continuité/>

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Distanciation physique

L'application des gestes barrière

Le port du masque

La limitation du brassage des élèves

Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

La formation, l'information et la communication auprès des personnels,
des parents et des élèves

UNE NOUVELLE RENTREE

Des groupes-classes seront constitués ainsi :

- CP-CE1 avec Mmes Deforges et James
- CE1 avec Mme Wéry
- ULIS avec Mme Couval
- CE2 avec Mmes Roussel et James
- CM1+ CM2 avec Mme Lascombes
- CM1 + CM2 avec Mme Barreau

ENTRÉES ET SORTIES : I

Afin d'éviter les rassemblements au portail de l'école, deux entrées et sorties distinctes seront mises en place. L'accueil et les sorties seront également échelonnés aux horaires .

ENTRÉES	Grand portail Parking rue Jean Moulin	Petit portail Av du Gén. de Gaulle
8h50-9h00	CE1 ULIS	CM1/ CM2 Mme BAREAU
9h00-9h10	CE2 CP/CE1	CM1/CM2 Mme LASCOMBES

SORTIES Pause méridienne	Grand portail Parking rue Jean Moulin	Petit portail Av du Gén. de Gaulle
12 00	CE1	CM1/ CM2 Mme BAREAU
12h10	CE2 CP/CE1	CM1/CM2 Mme LASCOMBES

ENTRÉES Pause méridienne	Grand portail Parking rue Jean Moulin	Petit portail Av du Gén. de Gaulle
13h20 -13h30	CE1	CM1/ CM2 Mme BAREAU
13h30 - 13h40	CE2 CP/CE1	CM1/CM2 Mme LASCOMBES

SORTIES	Grand portail Parking rue Jean Moulin	Petit portail Av du Gén. de Gaulle
16h30	CE1 ULIS	CM1/ CM2 Mme BAREAU
16h40	CE2 CP/CE1	CM1/CM2 Mme LASCOMBES

Un arrêt minute sera mis en place par la mairie.

Aucun parent ne sera autorisé à entrer dans l'établissement sauf autorisation avec respect des règles sanitaires en vigueur.

Aucun attroupement ne doit avoir lieu au portail.

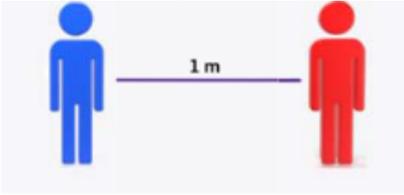
Les échanges avec l'école se feront de préférence par téléphone (répondeur).

Un site internet a été créé, merci de le consulter régulièrement, des informations importantes y seront régulièrement ajoutées.

<http://ec-cotedesgranges-descartes.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

Un **lavage** systématique des **mains** (gel hydroalcoolique) sera organisé à l'arrivée et à la sortie.

DISTANCIATION PHYSIQUE



Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins, les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

ÉTUDES DIRIGÉES

Deux études dirigées sont organisées sur inscription des parents auprès des enseignants. Les groupes seront constitués de façon stable en respectant la distance entre classe constituée.

Elles commenceront le lundi 7 septembre de 16h30 à 17h30.

GARDERIE

L'accueil péri scolaire sera maintenu aux horaires habituels. Seuls les élèves dont les deux parents travaillent à ces heures seront accueillis.

EN CLASSE

Les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe .

Les objets à usage collectif sont autorisés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, crayons...).

Les familles devront fournir une gourde (ou bouteille d'eau) étiquetée au nom de l'enfant et des mouchoirs jetables.

Pour les activités sportives et culturelles

Des activités favorisant l'application des principes généraux seront privilégiées.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.

RECRÉATIONS :

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.

Afin d'éviter le **brassage** des élèves, les récréations seront réparties sur des **zones différentes** respectant les groupes définis, elles seront également **décalées**.

Un sens de circulation sera établi dans l'école et matérialisé par des affichages visuels.

- Il sera interdit de boire l'eau au robinet.
- Les élèves se laveront les mains en début et en fin de récréation.

CANTINE

La restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels. Des repas chauds seront servis à l'assiette. Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant le principe de la distanciation physique entre élèves lorsque cela est possible. Les groupes classes mangeront ensemble et seront séparés d'un mètre.

Il est demandé aux parents de fournir OBLIGATOIREMENT des serviettes jetables.

Le temps de récréation (hors salle de cantine ou de classe) sera surveillé par du personnel municipal ; les enfants seront répartis en groupe classe dans la cour ou les espaces dédiés.

NETTOYAGE DES LOCAUX:

Le nettoyage et la désinfection des locaux répondra aux exigences du protocole sanitaire.

Les sanitaires, les poignées, les interrupteurs, les rampes d'escaliers, les portes coupe-feu seront désinfectés au moins deux fois par jour.

Nettoyage approfondi des sols, portes, tables, chaises, mobilier tous les soirs.

Désinfection du matériel utilisé.

Utilisation de produits conformes aux préconisations du protocole sanitaire.

Respect des consignes de sécurité liées à l'utilisation des produits de nettoyage.

HYGIÈNE ET GESTES BARRIÈRE

Le port du masque n'est pas recommandé pour les élèves d'élémentaire. Les parents peuvent autoriser leur enfant à en porter, **à la condition qu'il puisse le manipuler convenablement et en parfaite autonomie**. Les masques seront alors fournis et gérés par les parents.

En présence des élèves, les personnels porteront systématiquement des masques « grand public ».

Un rappel des gestes barrière sera effectué quotidiennement dans chaque classe. Des séances d'éducation à la santé et à l'hygiène seront menées.



Des affichages rappelant les gestes barrière seront placés aux endroits stratégiques (panneaux, classes, sanitaires...). Ces derniers seront communs à tous les services de l'école (garderie, cantine...).

Les locaux seront systématiquement et longuement aérés conformément aux préconisations du protocole sanitaire:

Mon enfant présente des symptômes...

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

A la maison	A l'école
<ul style="list-style-type: none">• Ne pas scolariser son enfant• Éviter les contacts• Prendre contact avec son médecin traitant.	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de l'élève avec un masque pédiatrique, dans un espace dédié• Appel des responsables légaux sans délai.• Nettoyage approfondi• L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme COVID-19 ou du médecin de l'Éducation Nationale.

En cas de test positif, mise en œuvre du protocole défini dans le guide ministériel.

LE RÔLE DES FAMILLES

Les familles ont un rôle majeur dans la réussite de ce plan de rentrée.

Les familles devront :

- Prendre la température de leur enfant chaque matin et s'engager à ne pas scolariser leur enfant s'il présente des symptômes. *La température doit être inférieure à 38°C.*
- déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné*
 - Éviter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents lors des temps d'attente au portail.
 - Respecter les horaires et lieux d'entrées et sorties de leurs enfants
- Prendre le temps d'expliquer le fonctionnement de l'école avant la réouverture.
- Rappeler les gestes barrière et leur importance.
- Rassurer l'enfant.